



PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le **jeudi 19 novembre 2015 à 21h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Martin Bordeleau, *Maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Marie-Claude Thériault, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Les membres du conseil municipal, étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation et conviennent de tenir la présente séance extraordinaire du conseil.

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, Maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate la présence de tous les élus et déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TRANSPORT

3. EMBAUCHE DÉNEIGEUR
4. EMBAUCHE DÉNEIGEUR

DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

436-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

TRANSPORT

3. EMBAUCHE DÉNEIGEUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

437-2015

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que **M. Pierre-Luc Bellerose** soit par la

présente embauché comme **journalier déneigeur** au salaire et conditions prévues à la convention collective en vigueur.

Adopté

4. EMBAUCHE DÉNEIGEUR

Madame la conseillère Marie-Claude Thériault se retire de la table des délibérations déclarant son lien de parenté avec M. Steve Morin.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

438-2015

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que **M. Steve Morin** soit par la présente embauché comme **journalier déneigeur** au salaire et conditions prévues à la convention collective en vigueur.

Adopté

DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

439-2015

Il est présentement 21h10 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Alice Riopel
Directrice générale